



SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 14 août 2018 à 19 :30 heure, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2018-07-0021 pour émettre un permis (#2018-07-0143) afin de:

- Aménager un stationnement résidentiel d'une largeur à la rue de 11,5 mètres et une aire de stationnement de 82,69 mètres carrés, représentant 31,5% de la superficie de la cour avant alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, la largeur maximale de l'entrée charretière est de 7 mètres et l'aire de circulation et de stationnement ne peut occuper plus de 30% de la superficie de la cour avant.

Cette demande est localisée 1625, rue De Lugano, Saint-Michel (lot 4 727 893 Cadastre du Québec), zone R-18.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 11^e jour du mois de juillet 2018.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)